

**PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE ORDINAIRE (COMPTES)
DE LA PAROISSE ST-LAURENT ESTAVAYER**

PVASS 16
Année 2025

**Mercredi 16 avril 2025
Salle d'étude du CO de Cugy, bâtiment C**

1. Salutations et prière

Le président M. Alexandre Duc ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes en les remerciant de s'être déplacées pour assister à cette assemblée ordinaire des comptes 2024 de la Paroisse St-Laurent Estavayer.

Il salue les prêtres, l'équipe pastorale, les chœurs mixtes et les autorités communales présentes.

Excusés : Gérard Dévaud, Sylvain Domenjoz, Danièle Berger, Claudine Maendly, Sophie Delpédro, Christian Moullet, commune de Châtillon, commune de Sévaz, commune d'Estavayer

Il informe que l'assemblée sera enregistrée afin de faciliter la rédaction du PV. L'enregistrement sera effacé dès sa validation.

M. le président passe la parole à l'abbé Dariusz pour la prière.

2. Nomination des scrutateurs/trices, lecture du tractanda et approbation

Les scrutateurs seront M. Gérard Ayer d'Aumont et M. Raoul Cantin de Franex

Merci pour cet engagement !

Ce soir nous dénombrons 52 participants, la majorité est donc de 27.

Conformément au règlement ainsi qu'à la décision de l'assemblée constitutive du 11 octobre 2023, cette assemblée a été convoquée par une parution dans la FO N° 12 du 21 avril 2025, dans le Républicain et la Broye du 20 mars 2025, par un affichage aux piliers publics des communes concernées et dans nos églises. Il n'y a ni remarque, ni question sur le mode de convocation.

Tractanda :

1. Salutations et prière
2. Nomination des scrutateurs/trices, lecture du tractanda et approbation
3. PV de l'assemblée de paroisse du 4 décembre 2024 et approbation
(Le PV ne sera pas lu mais mis à disposition 30 minutes avant l'assemblée pour lecture et sur le site internet de la paroisse deux semaines avant)
4. Présentation des comptes de fonctionnement 2024
 - a) Lecture
 - b) Rapport de la commission financière
 - c) Vote
5. Présentation des comptes d'investissement 2024
 - a) Lecture
 - b) Rapport de la commission financière
 - c) Vote
6. Point pastoral
7. Divers

Le tractanda est approuvé à l'unanimité. L'assemblée peut débuter.

3. PV de l'assemblée du 4 décembre 2024 et approbation

Le PV n'est pas lu mais était disponible 30 minutes avant l'assemblée et figure sur le site internet de la paroisse. Il est approuvé à l'unanimité avec remerciements au secrétariat pour sa rédaction.

4. Présentation des comptes de fonctionnement 2024

a) Lecture

La parole est donnée à M. Alexandre Bersier et Mme Séverine Rey Pillonel pour la présentation des comptes. Ils donnent des explications sur les postes suivants :

331.300.4 Honoraires de la fiduciaire/Honoraires d'audits

Pas d'audit en 2024

332.301.2 Etude archives

Nouveau poste non budgété pour l'étude du futur local des archives paroissiales

332.310.1 Frais public. et annonces

Multiples annonces mortuaires en 2024

332.312.0 Informatique et téléphonie

Mise en place de l'intranet pour le conseil de paroisse, l'équipe pastorale et la commission financière et de Ninox pour le listing du personnel

332.437.0 Subventions reçues

Subventions reçues du service des biens culturels

430.469.1 Dons et legs

Don anonyme de CHF 15'000.00 et legs de l'abbé Dettwiler

431.352.2 CEC - Contribution

Budget augmenté pour 2025

La CEC a constitué une commission chargée des plans comptables, Mme Séverine Rey Pillonel l'a intégrée pour représenter la paroisse.

434 Eglises et lieux de culte

La paroisse investit CHF 860'000.00 par année pour l'entretien des bâtiments

435.310.4 Frais ordinateur privé

Depuis le 1^{er} août 2024, forfaits augmentés de CHF 200.00 à CHF 450.00 pour un 100 %

559.365.0 Dons

Demandes de dons dorénavant analysées avec la commission des finances.

940.318.0 Frais bancaires et CCP

Pénalités pour remboursement anticipé de la dette, prêt à taux fixe église de Nuvilly

942.311.0 Achat mat. et mobilier

Achat d'un lave-vaisselle (cure de Cheyres) et d'un lave-linge (cure de Font)

942.314.0 Entretien et rénovation

Rénovation cure de Font, nouveau locataire

999.480.0 Prélèvements aux réserves

Selon montants dépensés pour les investissements et certains travaux d'entretien aux bâtiments en 2024

L'exercice de l'année 2024 se solde avec un bénéfice de CHF 6'617.54.

M. Bersier présente ensuite le bilan des actifs et des passifs au 31.12.2024. Il relève que les travaux effectués en 2024 augmentent la valeur des biens immobiliers.

Il n'y a ni question, ni remarque, M. le président donne la parole à M. Michel Losey pour le rapport de la commission financière.

b) Rapport de la commission financière

M. Losey fait lecture du rapport de la commission financière qui s'est réunie le 5 avril 2025 pour contrôler les comptes de la paroisse et des bénéfices curiaux gérés par M. Daniel Duc. M. Duc a présenté en détail les écritures des comptes, qui sont très bien tenus. Le résultat de l'exercice 2024 se solde par un bénéfice de CHF 6'617.54 après avoir comptabilisé un montant net aux réserves de CHF 425'717.53.

Ce résultat est réjouissant, cependant, il faut rester prudent. Les dépenses courantes sont conséquentes, notamment celles liées à un parc immobilier important. Les rentrées fiscales sont en baisse avec les nombreuses sorties d'église.

La commission financière remercie vivement Mme Rey Pillonel pour son excellent travail et M. Bersier pour la mise en forme du 1^{er} rapport d'activité de la paroisse. Il demande d'approuver les comptes tels que présentés et d'en donner décharge aux organes responsables.

c) Vote

Les comptes sont approuvés à l'unanimité. M. le président remercie l'assemblée pour sa confiance, ainsi que Mme Rey Pillonel et M. Bersier pour le travail accompli tout au long de l'année.

5. Présentation des comptes d'investissement 2024

a) Lecture

M. le président présente les comptes d'investissement à l'aide d'un tableau qui illustre les investissements terminés au 31.12.2024. Il explique qu'avec les chantiers qui sont étalés sur plusieurs années, il est plus difficile de maîtriser les coûts, par contre, pour les chantiers qui sont suivis sur une courte période, il est plus aisé de contrôler les coûts. Il donne des explications sur les chantiers suivants :

- Eglise de Cugy, entretien de la molasse : dépassement de CHF 16'134.80, travaux étalés sur plusieurs années, augmentation du prix des matières premières, imprévus, changement de la personne référente du service des biens culturels
- Cure de Cugy, rénovation intérieure : reste un solde de CHF 34'209.15 sur un budget de CHF 390'000.00, chantier compact, coûts maîtrisés
- Collégiale, sacristie-mur-toiture : budget initial de CHF 55'000.00 utilisé, pour le complément (échafaudages), reste un solde de CHF 10'592.60 sur un budget de CHF 35'000.00
- Cure de Lully, remplacement cuisine : investissement non réalisé, le locataire ne souhaite pas de remplacement de la cuisine
- Eglise de Lully, drainage et création sanitaire : reste un solde de CHF 6'344.50 sur un budget de CHF 100'000.00

Sur un total de CHF 655'000.00 d'investissements en 2024, il y a un solde disponible de CHF 51'146.25.

Il n'y a aucune question, M. le président redonne la parole à M. Losey.

b) Rapport de la commission financière

La commission financière a pris connaissance des résultats des comptes d'investissement 2024 et relève l'excellent travail par rapport à l'outil utilisé pour les investissements. Elle est satisfaite du suivi des investissements et de l'attribution des devis aux entreprises.

Elle demande à l'assemblée d'approuver ces comptes et d'en donner décharge aux organes responsables.

c) Vote

Les comptes d'investissement 2024 sont acceptés à l'unanimité.

M. le président remercie la commission financière pour son investissement et leur bonne collaboration avec le conseil de paroisse.

M. le président donne quelques informations sur les investissements en cours.

À Forel, des travaux supplémentaires seront nécessaires au niveau du parking de l'église afin d'améliorer son utilisation. Actuellement, en cas de pluie, le sol entre les places devient extrêmement boueux.

À la cure de Forel, les travaux sont presque terminés. Il y a un dépassement du budget de CHF 49'000.00. Celui-ci sera partiellement couvert par la subvention énergétique qui se montera à environ CHF 30'000.00.

À l'église de Rueyres-les-Prés, il reste quelques travaux à faire au niveau du préau.

À l'église de Nuvilly, la finalisation des travaux aura lieu ce printemps.

À l'église de Seiry, les travaux sont quasi terminés.

6. Point pastoral

La parole est donnée à l'équipe pastorale.

L'abbé Dariusz explique toute la richesse humaine qui existe dans la paroisse et qu'il faut travailler ensemble pastoralement. Il ne faut pas de frontière dans la paroisse. Les célébrations communes doivent exister de plus en plus fréquemment.

Il invite tous les paroissiens à participer à la célébration de la Cène qui se déroulera à la Collégiale ainsi qu'à la fête de la Saint-Laurent le 10 août prochain, en présence de la confrérie des Pêcheurs. De plus, il les convie à l'ouverture de l'année pastorale, qui se tiendra dans la grande salle d'Aumont le 21 septembre.

Le conseil pastoral se déroulera le 14 mai. Il y aura un changement de slogan, plus ciblé sur l'espérance :

« Christ, mon existence et mon espérance »

L'abbé Dariusz donne la parole à Mme Nicole Monnard pour l'annonce de quelques dates supplémentaires.

Le 4 mai, à Montet, les jeunes et les familles participeront à « run4unity, courir pour la paix » pour soutenir les Focolari, la journée sera animée par le groupe de jeunes de la paroisse « God Vibes ».

Le 23 mai, la paroisse participera à la longue nuit des églises, en collaboration avec la paroisse réformée. Un programme d'activités variées sera proposé. Des flyers seront disponibles à la fin de l'assemblée.

À la Grange, à Estavayer-le-Lac, il existe une nouvelle permanence œcuménique, le café contact. Elle est ouverte le mercredi matin, de 09h30 à 11h30, pour un temps d'écoute et de conseil.

Le 30 août, il y aura un pèlerinage paroissial, avec une marche en direction de Siviriez. Le pèlerinage est en cours de planification.

7. Divers

M. le président passe la parole à M. Carlo Bonferroni, délégué à la CEC.

M. Bonferroni informe l'assemblée sur trois sujets.

Il y a une diminution des coûts prévue par la CEC, tout en tenant compte de la péréquation financière. Le CEC a un plan sur cinq ans.

Dans les cas d'abus, il n'y aura aucune indemnité à verser par les paroisses.

Au niveau des impôts, il souligne que les recettes fiscales ont deux ans de décalage.

Mme Rafaëlle Mascaro demande si le suivi des sorties d'église a également un décalage de deux ans.

M. Bonferroni répond par l'affirmative concernant les déclarations fiscales, cependant, la liste des personnes physiques qui quittent de l'église devrait être à jour.

M. le président remercie M. Bonferroni et présente maintenant quelques photos de travaux qui ont eu lieu à l'église de Seiry et à la cure de Forel.

M. le président laisse la parole à l'assemblée.

M. Jean-Marie Monnerat fait remarquer que l'éclairage extérieur de l'église de Rueyres-les-Prés ne fonctionne pas. L'éclairage extérieur est communal, M. le président va relancer la commune à ce sujet.

Toujours à Rueyres-les-Prés, à l'église, la main courante, qui monte à la tribune, a été rénovée, mais n'a pas été remise en place. M. le président lui répond que le nécessaire sera fait.

Il finit en remerciant la personne qui a enlevé le sapin de Noël qui se trouvait devant l'église !

M. Maurice Bourqui demande si le conseil de paroisse a pris une décision concernant la requête du directeur du chœur mixte St-Laurent pour un tableau électronique afin de pouvoir afficher les numéros des chants pris pendant la messe. Le conseil de paroisse a demandé une offre. Celle-ci se montait à env. CHF 5'000.00, ce qui est très onéreux, le conseil de paroisse n'a pas donné suite.

Il demande aussi qu'il y ait une meilleure communication entre le conseil de communauté d'Estavayer et le chœur mixte. Lors de la dernière Fête-Dieu, le chœur n'avait pas été informé que la procession était annulée. L'abbé Dariusz intervient et suggère qu'un membre du chœur mixte rejoigne le conseil de communauté afin de contribuer à l'amélioration de la vie liturgique de manière plus appropriée.

M. Bourqui informe qu'en 2026, Estavayer recevra les médaillés Bene Merenti du canton. Ils seront accueillis à la Collégiale.

M. Bersier donne quelques explications sur le conseil de paroisse, le conseil de communauté, l'équipe pastorale et leurs rôles dans la paroisse.

Il tient à remercier Mme Rey Pillonel pour tout son travail. Et il invite M. le président et Mme Christiane Volery, conseillère de paroisse à s'avancer.

Il les remercie pour le travail effectué tout au long de ces années et leur souhaite le meilleur pour leurs projets futurs. M. le président et Mme Volery quitteront le conseil de paroisse au 30 juin 2025.

M. Bersier fait part à l'assemblée que deux candidats ont été trouvés pour l'élection complémentaire. Bien sûr, toute autre liste est la bienvenue.

Pour terminer, il présente l'application MyChurch, gérée par St Augustin. Cette application pourra donner des informations sur le planning des messes, sur la vie de la paroisse, etc.

La mise en route est assurée par M. Gérard Dévaud, membre de l'équipe pastorale.

Mme Mascaro demande si des versements de dons ou le paiement des lumignons pourraient être effectués via cette application. La question sera étudiée par M. Dévaud.

Plus personne ne demande la parole, M. le président va donc clôturer cette assemblée et invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

La séance est levée à 21h03.

Alexandre Duc
Président

Claudia Moret
Secrétaire